



**MILLENNIUM
CHALLENGE ACCOUNT
SENEGAL II**

Millennium Challenge Account - Sénégal II (MCA-Sénégal II)

**COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE PREALABLE
à la soumission des offres relatives aux Services de Consultant en charge de
l'établissement des activités admissibles sous les emprises des lignes électriques de
Senelec et de la mise à jour du manuel de procédures de la Direction de la
Règlementation Environnementale et du Contrôle (DIREC)
Réf : MCA2/2024/COMPACT/QCBS/RE11A/F57**

L'an deux mil vingt-quatre et le 11 septembre à partir de 15 heures, s'est tenue en ligne, la réunion préalable à la soumission des offres relatives aux Services de Consultant **en charge de l'établissement des activités admissibles sous les emprises des lignes électriques de Senelec et de la mise à jour du manuel de procédures de la Direction de la Règlementation Environnementale et du Contrôle (DIREC)**.

Participants :

Pour MCA-Sénégal II :

- Dr. Issa Dia, Directeur Performance Environnementale et Sociale ;
- M.El hadji Mbaye Gueye, Directeur du Projet Réforme, p.i ;
- M. Souleymane Gueye, Manager for Environmental and Social Management System
- M. Mohamadou Ba, Expert Manager / DPM
- M Martial Tcheoubi, Consultant en Passation des Marchés ;

Pour SENELEC :

- Mme. Diouf Ndeye Fatou, point focal biodiversité et changements climatiques de la Senelec

Pour la DIREC :

- Mme. Aida Gueye, point focal MCA-Sénégal II à la Direction de la Règlementation Environnementale et du contrôle (DIREC)

Pour MOSES :

- Adama Cissé, Responsable du Système de Gestion Environnementale et Sociale (RSGES) du MOSES

Pour le Procurement Agent (PA):

- Mme. Carole Ravojarison, Senior Procurement Specialist/ DT-Global ;
- M. Serigne Ndoye, Procurement Specialist/DT-Global ;
- M. Moustapha Niang, Procurement Assistant/DT-Global ;

Selon les dispositions de la Demande de Propositions (DP), la participation à la réunion préparatoire n'est pas obligatoire pour les potentiels soumissionnaires.

- Un (1) soumissionnaire potentiel a participé en ligne via le lien Zoom qui a été communiqué dans la DP. Il s'agit de Grant Thornton Bharat (M. Neeraj Gautam), mais qui s'est déconnecté au cours de la réunion.

La réunion a été présidée par le Consultant en Passation des Marchés de MCA-Sénégal II.

Démarrage de la séance

Après les présentations d'usage, le Consultant en Passation des Marchés de MCA-Sénégal II a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux représentants des Firmes et a introduit les points autour desquels la réunion a été axée. Il s'agit notamment :

Pour la Direction Réforme :

- De donner une brève présentation du Compact ;
- De présenter la Direction Réforme ; ainsi que
- De présenter l'étude.

Pour le Procurement Agent :

- De faire une présentation sur les conditions spécifiques de concurrence ; et
- De formuler des recommandations aux participants pour une meilleure préparation des offres à soumettre ;

Séance de Questions/Réponses.

1. Aperçu du Compact Sénégal II et du Projet Reforme :

Le Manager du système de gestion environnementale et sociale et le Directeur du Projet Réforme, ont à sa suite fait une brève présentation du COMPACT et du Projet Réforme.

Le Manager du système de gestion environnementale et sociale a, à cet effet rappelé les composantes du programme Compact Energie du Sénégal qui s'articule autour des trois grands projets majeurs financés par le Gouvernement américain pour un montant de **550 millions de dollars US** auquel s'ajoute une participation du Gouvernement du Sénégal à hauteur de **50 millions de dollars US** :

- Le Projet transport dont le budget est estimé à 403 millions de dollars US et qui a pour objet la modernisation et le renforcement du réseau de transport de Senelec.
- Le Projet Accès estimé à environ 63 millions de dollars US qui vise l'élargissement et l'amélioration de l'accès à l'électricité dans les zones péri-urbaines et rurales
- Le Projet Réforme dont le budget est arrêté à 47 millions de dollars US avec pour objectif la mise en place d'un environnement favorable à l'amélioration de

la gouvernance et à la viabilité financière du secteur de l'électricité.

Par ailleurs, le Directeur du Projet Réforme pi a indiqué les composantes du Projet Réforme axé sur :

- La gouvernance du secteur à travers l'amélioration du cadre légal et sectoriel, l'appui au ministère de l'Energie et à la planification sectorielle, la facilitation de la participation du secteur privé.
- Le renforcement du Régulateur à travers l'amélioration de la Gouvernance du Régulateur et l'amélioration du Contenu de la Régulation.
- Le renforcement de l'Opérateur tourné vers l'incitation de la Société nationale d'électricité à une performance améliorée, l'appui à la gestion du réseau de transport et de distribution et la Gestion Environnementale.

2. Présentation de l'étude

2.1.Objectif

L'objectif général de cette mission est de dresser la liste des activités compatibles et acceptées par SENELEC dans les emprises des ouvrages et des lignes électriques haute tension/moyenne tension (HTB/HTA), aériennes ou souterraines, en précisant les conditions d'occupation de ces emprises, de mettre à jour le manuel de procédures de la DIREC et de proposer des textes réglementaires pour adoption par le Gouvernement.

2.2.Etendue de l'Etude

La mission a une durée **05 mois**.

- Une Firme, un Bureau d'étude, un Cabinet Conseil ou un groupement de cabinets ;
- Un budget de 75 000 \$;
- Le consultant agréé en charge de l'étude ou son équipe aura au moins une expérience avérée dans la réalisation d'évaluation environnementale et sociale de projets électriques avec une bonne maîtrise de la législation environnementale sénégalaise et des procédures des bailleurs de fonds notamment la Société Financière Internationale (SFI) et/ou la banque mondiale ;

2.3.OBJECTIFS SPECIFIQUES

SENELEC

- Identifier les types d'ouvrages électriques exploités par SENELEC (lignes de transport, poste de distribution ; centrales ...)
- Identifier les types de lignes électriques exploitées par SENELEC
- Définir suivant les normes applicables et bonnes pratiques internationales, les distances de sécurité à respecter aux abords des ouvrages électriques
- Faire la cartographie et définir la nature juridique des terrains traversés ou occupés par les ouvrages électriques sur un échantillon représentatif des différents cas de figures existants
- Analyser le cadre réglementaire et juridique appliquée actuellement au Sénégal
- Identifier les types d'occupation rencontrés dans les emprises des ouvrages ainsi que les risques et dangers retrouvés ou qui peuvent se produire avec l'exploitation des lignes électriques des postes et des centrales

- Identifier les types d'occupation et d'usage des emprises compatibles avec la nature de la ligne et des ouvrages électriques respectant les exigences de sécurité et d'exploitation
- Réaliser un benchmark sur des emprises de lignes électriques encadrées par des dispositions réglementaires
- Définir les conditions d'occupation et d'usage des emprises pour prévenir tout risques et dangers ou/et situations conflictuelles avec la Senelec ou toutes autres parties prenantes

DIREC

- La mise à jour du manuel de procédure de la DIREC incluant :
 - La revue du processus d'instruction des ESS
 - La redéfinition des rôles et responsabilités des acteurs dans le suivi environnemental
 - Définir la place, les objectifs et le cadre de la participation du public
 - L'élaboration de TDR types et de fiches de validation pour le Comité technique
 - L'élaboration du Guide Hygiène Sécurité Environnement (HSE) et d'un modèle de screening

Livrable 1: Rapport de démarrage consolidé pour les tâches 1 et 2

- Présenter la méthodologie, la dotation en personnel, l'agenda de la mission et le calendrier de soumission des livrables.

Livrable 2: Rapport de synthèse des consultations avec les parties prenantes

- La synthèse de la revue, des consultations, analyses et recommandations
- Benchmark sur les emprises des lignes dans deux pays d'Afrique et deux pays d'Europe et/ou Canada, Chine, Etats Unis (tâche 2)

Livrable 3: Rapport sur les activités admissibles sous les emprises de lignes électriques

- Activités admissibles sous forme de tableau (type d'ouvrage, type d'activités admissibles, mesures de protection, activités à risques etc.)
- Grille d'examen des Evaluations Environnementale et sociale

Livrable 4: Rapport provisoire sur les propositions de textes réglementaires

- Proposition de textes réglementaires provisoires sur la Gestion des Emprises électriques et
- Note succincte provisoire sur l'organisation et le renforcement des capacités de la DEE/DIREC

Livrable 5: Rapport finaux sur les propositions de textes réglementaires

- La note succincte finale sur l'organisation et le renforcement des capacités de la DEE/DIREC
- Les projets de textes réglementaires pour la Senelec (rapport référentiel) et la DIREC (manuel de procédures actualisée)
- La matrice d'intégration finale de la procédure d'EES dans le cycle de vie des projets

Dès lors que nous avons constaté la déconnexion du seul consultant qui y participait, la réunion a été interrompue avant la présentation des conditions spécifiques de concurrence et formulation de recommandations aux participants que vous trouverez ci-après à titre d'information.

3. Présentation par le Senior Procurement Specialist des conditions spécifiques de concurrence et formulation de recommandations aux participants pour une meilleure préparation des offres à soumettre

La présentation du Procurement Agent est axée sur les conseils pratiques, notamment les dispositions que les Firmes devront prendre pour une bonne préparation de leurs offres, les avantages comparatifs et le rappel des principes de Passation de Marchés dans le cadre des financements du Compact.

Il a, à cet effet, demandé aux Firmes de s'approprier le Dossier d'Appel d'Offres en lisant attentivement le dossier, sans négliger aucun détail afin de se donner toutes les chances de soumettre la meilleure Offre possible.

Par ailleurs, il a indiqué que les offres seront évaluées par un panel indépendant mis en place par MCA-Sénégal II qui soumettra un rapport argumenté sous-tendu par des commentaires sur l'exhaustivité et la conformité pour chaque Firme et pour chaque critère.

Il a ensuite rappelé de manière succincte, les incitatifs offerts aux soumissionnaires dans le cadre des Compacts MCC, pour donner une meilleure perception du système dans lequel les entreprises vont soumissionner. Il a enfin formulé les recommandations pour chacun des critères d'évaluation, notamment l'expérience du Soumissionnaire, la méthodologie et le plan de travail, la qualification et la compétence du personnel clé pour la mission. Au nombre de ces recommandations, le soumissionnaire devra tenir compte des aspects suivants en préparant son offre :

❑ Expérience du Consultant

Privilégier les alliances entre Bureaux dans le cadre de groupement à formaliser, pour développer des complémentarités et mieux répondre aux exigences ; Donner toutes les preuves de capacité organisationnelle et d'expérience nécessaire à l'exécution de projets de même nature ; Formuler les références de manière claire et précise pour en faciliter l'évaluation tout en gardant à l'esprit qu'une vérification des références sera faite lors de cette évaluation ;

❑ Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux termes de référence

S'assurer que la méthodologie est exhaustive et couvre tous les aspects de la mission, que toutes les exigences particulières ont été prises en compte et bien adressées ; Bien structurer la note de méthodologie de manière à faciliter l'évaluation ; Arrimer la méthodologie aux spécificités et contexte de la mission et éviter des formulations généralistes et « passe-partout » ; S'assurer de la cohérence du Plan de travail par rapport à la méthodologie développée, du bon phasage des différentes activités à mettre en œuvre ; s'assurer que le plan de charge de chaque Personnel clé est suffisant.

❑ Qualifications du personnel clé :

Respecter les exigences des TdR afférentes à la qualification du Personnel Clé ; Autant que possible, mobiliser des Experts qui répondent à tout point de vue aux exigences fixées, afin d'engranger le maximum de points ; A défaut de disposer d'une ressource qualifiée en interne, aller la coopter ailleurs ; S'assurer de la disponibilité du Personnel clé proposé pour la mission ; Fournir les CV suivant le format édicté dans le DAO pour en faciliter l'exploitation par les évaluateurs ;

❑ **Contrôle qualité de l'offre :**

S'imprégner suffisamment du DAO dans toutes ses dimensions (I.O, Données Particulières, Termes de référence, Clauses contractuelles, etc.); **Dresser une Check List** pour s'assurer que l'ensemble des pièces constitutives de l'offre ont été réunies; Mettre en place un mécanisme de revue (**Contrôle qualité**) et procéder à une auto-évaluation de l'offre et aux ajustements nécessaires, avant sa finalisation; S'assurer que toutes les instructions afférentes au mode de soumission de l'offre ont été respectées (**IO 10 à 21**); Soumettre l'offre dans les délais prescrits dans le DAO. **Passé le délai, l'offre ne sera pas acceptée** ; Répondre avec promptitude aux sollicitations de compléments d'informations qui pourraient être adressées en cours d'évaluation ; S'assurer que l'offre a été signée par la Personne dûment habilitée de par les statuts (Procuration);

❑ **Recommandations spécifiques pour les modalités de E-soumission**

Compte tenu de la récurrence des problèmes notés à ce niveau, de fortes recommandations ont été formulées pour que les Firmes s'imprègnent bien des instructions afférentes au mode de soumission de leurs offres.

Attention : le lien expire à la date et l'heure limites de dépôt des offres, aucune dérogation ne sera accordée. Il est fortement demandé aux soumissionnaires de démarrer le téléchargement de leurs offres avant l'heure limite de dépôt pour ne pas être forclos. La vitesse de téléchargement dépend de la bande passante Internet disponible ;

Les offres soumises par d'autres voies (Dépôt physique ou par Email) ne seront pas acceptées. Tous les documents fournis doivent être exclusivement en formats PDF, Microsoft Word ou Excel ;

L'Offre Technique et l'Offre Financière doivent être présentées dans des dossiers/fichiers séparés.

La nomenclature ci-après doit être utilisée pour la présentation des offres :

Nom de fichier de l'Offre Technique : [Nom de l'Offrant] - l'Offre Technique -AO# [insérer le numéro de l'AO]

Nom de fichier de l'Offre Financière : [Nom de l'Offrant] - l'Offre Financière- AO# [insérer le numéro de l'AO]

L'offre financière doit être protégée par mot de passe.

4. Séance de Questions/ Réponses :

A la suite des présentations, aucune question a été formulée car le seul soumissionnaire potentiel qui a participé en ligne via le lien Zoom s'est déconnecté au cours de la réunion.

Après avoir constaté la déconnexion du soumissionnaire, MCA-Sénégal II a renouvelé ses remerciements aux participants avant de clôturer la réunion à 15h40mn.